

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ANTI-GERM DES OXI AIR

Type(s) de produit: TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0034

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0017276-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ANTI-GERM DES OXI AIR

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	HYPRED SAS
Adresse	55, boulevard Jules Verger 35803 DINARD France

Numéro de l'autorisation

FR-2021-0034 1-2

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0017276-0002

Date de l'autorisation

13/08/2021

Date d'expiration de l'autorisation

28/06/2031

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Belinka Perkemija, d.o.o.
Adresse du fabricant	Zasavska cesta 95 1231 Ljubljana-Črnuče Slovénie
Emplacement des sites de fabrication	Zasavska cesta 95 1231 Ljubljana-Črnuče Slovénie
Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Resource Efficiency GmbH
Adresse du fabricant	Rellinghauser Strasse 1 – 11 45128 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Rodenbacher Chaussee 4 63457 Hanau Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	5

2.2. Type de formulation

AL : Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Provoque une sévère irritation des yeux.
--------------------------	--

Conseils de prudence

Se laver ... soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection par voie aérienne (brumisateur) dans les industries agro-alimentaire

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection par voie aérienne (brumisateur) dans les industries agro-alimentaires.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: - autre Nom commun: Bactéries Stade de développement: - autre</p> <p>Nom scientifique: - autre Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: - autre</p> <p>Nom scientifique: - autre Nom commun: Levures Stade de développement: - autre</p> <p>Nom scientifique: - autre Nom commun: Champignons Stade de développement: - autre</p>
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Brumisation Description détaillée: Désinfection par voie aérienne (brumisateur).

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 12 mL/m³
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
12 mL de produit / m³ en combinaison avec un brumisateur (taille médiane des gouttelettes de 1 à 15 µm de diamètre)

Temps de contact : 6 h
Conditions de propreté

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon, fûts, IBC (PEHD) : 5-1100 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies ou ajouter le conseil de prudence.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- Pour une utilisation dans des pièces d'un volume de 30 à 150 m³.
- Enlever toute denrée alimentaire avant le traitement.
- Remplir le réservoir du brumisateur avec le produit prêt à l'emploi ou connecter le tambour avec la pompe (d'aspiration) du brumisateur.
- Quitter et rendre hermétique la pièce. Ne pas rentrer dans la pièce pendant le processus de brumisation.
- Pour une application dans des enceintes sèches et préalablement nettoyées, à température ambiante.
- Avant le traitement, ouvrir les tiroirs, les placards, les portes d'armoires, etc. pour permettre l'exposition au peroxyde d'hydrogène.
- Une validation biologique avec le dispositif à utiliser doit être effectuée au préalable par l'utilisateur du produit pour chaque pièce désinfectée par brumisation (ou dans une salle « standard » appropriée, le cas échéant). Après quoi le protocole de désinfection par brumisation des locaux peut être mis en œuvre.
- Après la désinfection, la pièce doit être ventilée.
- Informer le titulaire de l'inscription si le traitement est inefficace.

5.2. Mesures de gestion des risques

- L'utilisation d'un doseur pour le chargement manuel est recommandée.
- La désinfection ne doit être lancée qu'avec une temporisation (interrupteur, appareils mobiles) ou de l'extérieur pour éviter tout contact avec le désinfectant.
- La salle doit être scellée et la réentrée doit être empêchée pendant la désinfection. Il doit être indiqué qu'un processus de désinfection est en cours (information des autres travailleurs).
- La réentrée n'est autorisée que lorsque la concentration dans l'air est tombée en dessous de la valeur de référence (AEC).
- Après l'application, la pièce doit être ventilée, de préférence par ventilation mécanique. La durée de la période de ventilation doit être établie par des mesures avec un équipement de mesure approprié. Dans les cas où une réentrée est nécessaire avant qu'une ventilation suffisante n'ait eu lieu, un EPI approprié (équipement de protection respiratoire, gants de protection chimique, combinaison de protection chimique, protection oculaire) peut être nécessaire.
- Le type de masque respiratoire et le type de filtre (lettre de code, couleur) doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit. Le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- L'utilisation d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire.
- Des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit sont recommandés (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche/ingestion : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

--

6. Autres informations

- L'efficacité a été démontrée avec un procédé de désinfection possédant un débit de 2,7 ml / min / m ³ selon la norme NF T72-281.
